

Quels défis pour l'Europe de demain ?



Toutes nos publications sont disponibles :

- En *téléchargement*, depuis l'adresse internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- En *version papier*, vous pouvez les consulter dans notre centre de documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00 - Mail : info@cpcp.be

INTRODUCTION

L'Europe se trouve aujourd'hui en pleine crise : crise financière, crise économique, crise sociale, crise identitaire... Les nombreux défis mondiaux attendent d'elle une réponse adéquate car c'est l'Union Européenne (UE) qui peut, mieux que quiconque, protéger les citoyens européens face à ces crises. Cela nécessite une Europe mieux structurée, plus unie, plus cohérente et plus forte.

Cette analyse évoquera les grands défis qui attendent l'Europe en ce début du 21^{ème} siècle. Ne pouvant se permettre d'être exhaustive, elle analysera cinq thématiques particulières : les défis institutionnels et l'enjeu citoyen, économique, social, sécuritaire et diplomatique, et environnemental. Elle tentera, pour chacun, de décrypter en quoi ils seront les véritables enjeux pour une réussite de l'UE dans les prochaines décennies. Pour chacun de ces thèmes, l'analyse commencera par décrire la situation globale avant d'explicitier les moyens qui doivent être mis en œuvre pour réaliser ces objectifs.

Le but de cette analyse sera de tenter de comprendre quels seront les grands enjeux auxquels l'Europe aura à faire face pour tenter de s'imposer comme force qui soit une institution supranationale efficace, qui protège ses citoyens et leur cadre de vie, encourage le progrès et le développement économique, et qui devienne une véritable puissance mondiale. Cette analyse sera assez « générale » et aura pour but de montrer les grands défis européens sans pour autant les détailler fortement.

I. LE DÉFI INSTITUTIONNEL ET CITOYEN

Le premier grand défi européen est le défi institutionnel. Bon nombre de points problématiques sont dorénavant résolus par le Traité de Lisbonne, qui établit désormais des institutions européennes plus efficaces et plus démocratiques. En effet, il permet de préparer les élargissements futurs, de « doper » les pouvoirs du Parlement Européen, de simplifier certaines procédures... Cependant, pas mal de choses restent à entreprendre afin de construire une Europe plus transparente, plus démocratique et qui fonctionne de manière optimale. Il faudrait, entre autres, pouvoir organiser, en cas de nouveau Traité, un référendum à l'échelle des 27 pays de l'UE et non plus d'un ou deux comme cela se faisait jusqu'alors. De plus, les pouvoirs du Parlement Européen, principal organe démocratique des institutions de l'UE étant donné que ses membres sont élus au suffrage universel, doivent encore être élargis.

Ce défi institutionnel, dont beaucoup de modalités resteront à définir dans l'avenir, possède également une dimension citoyenne conséquente. En effet, l'objectif d'institutions efficaces ne peut se départir d'un objectif d'une Europe davantage proche des citoyens européens. Cette ambition qui apparaît aujourd'hui comme audacieuse étant donné le « fossé » qui semble se creuser entre des institutions européennes qui paraissent éloignées des préoccupations populaires et les citoyens européens. Il ne s'agit pas seulement ici de faire de la publicité, de la pédagogie ou même d'adopter, pour l'UE, une meilleure stratégie de communication ; il importe surtout de rendre les institutions de l'UE et son processus décisionnel plus transparents et plus limpides. Ce n'est que comme cela que se développera et que se dynamisera une conscience européenne qui se cherche encore.

L'Europe devra également compléter le processus d'intégration européen. Elle devra d'abord fixer les limites de ses prétentions en matière d'intégration, tournée en ce moment vers l'Europe orientale, des pays comme la Croatie et la Slovénie par exemple ont depuis un certain temps posé leur candidature. Il lui faudra ensuite réaliser pleinement cette intégration pour les pays déjà membres de l'UE afin de faire de tous des États membres des nations égales. Cela passe notamment par l'intégration, à terme, de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Espace de la Convention de Schengen.

Enfin, ce processus d'intégration pose également la question de la Turquie. Ce sujet délicat demande une réflexion en profondeur sur l'essence même de

l'Europe et sa raison d'être. La question de l'adhésion de la Turquie, qui entraînera bon nombre de changements aussi bien positifs que négatifs, requiert un agenda clair et des conditions qui soient enfin définies et précisées. En effet, les Turcs, qui ont déjà fait certains efforts depuis des décennies afin d'intégrer l'UE, ne doivent pas se sentir lésés vis-à-vis de l'UE. En effet, la Turquie reste de toute manière une alliée importante pour l'Europe au niveau géostratégique, géopolitique et économique. Il importe donc que le regard d'Ankara reste bien fixé sur Bruxelles, et ce dans les intérêts des deux parties.

II. LE DÉFI ÉCONOMIQUE

La crise économique qui secoue actuellement la « zone euro » est une preuve suffisamment importante du défi économique conséquent qui attend l'Union Européenne. Il faut à l'UE une nouvelle structure économique qui puisse, à l'avenir, protéger les citoyens européens des dérives de la mondialisation et de la finance sans pour autant sombrer dans le protectionnisme économique. Il ne s'agit donc pas d'aller à l'encontre du libre-échange mais bien de réguler le marché et de le structurer dans le but d'empêcher de nouvelles crises, de redéfinir clairement les actions de la sphère privée et de la sphère publique... L'Europe se doit d'encourager l'économie réelle contre la spéculation.

Dans un futur proche, voire même immédiat, le rôle des agences de notation devra impérativement être redéfini. En effet, celles-ci ne sont pas neutres, elles appartiennent à de grands groupes financiers et sont trop souvent influencées par leurs intérêts personnels plutôt que par le souci de fournir une information objective obtenue après un travail rigoureux. Elles se sont, en outre, révélées incapables de prévoir les faillites de la Grèce, d'Enron, la crise des subprimes... L'idée d'une agence de notation européenne reste un objectif important même si l'idée a échoué jusqu'ici.

La régulation des marchés financiers ne peut se faire que via une nouvelle réglementation plus contraignante pour les acteurs et les produits financiers, les compagnies d'assurance et les banques. La création d'une sorte de système européen de supervision financière efficace pourrait aller dans ce sens.

La lutte contre la fraude fiscale, qui coûte chaque année plusieurs milliards d'euros à l'UE et aux Etats européens doit être une priorité capitale pour l'UE, allant de pair avec un combat également nécessaire contre les paradis fiscaux.

Enfin, l'idée de la « Taxe Tobin » pourrait également resurgir pour lutter contre la spéculation financière tout en encourageant l'aide au développement. Il s'agit en fait d'un prélèvement minimal, de 0,02% à 0,04% sur toute transaction de plus de 10.000 euros.

III. LE DÉFI SOCIAL

Le troisième défi de taille est assurément le défi social. Trop souvent, l'Europe a été perçue, à tort ou à raison, comme ultralibérale, « destructrice d'acquis sociaux ». La relance économique doit désormais être au cœur des débats européens et faire l'objet de sommets européens consacrés à cette relance. Il ne faut également pas seulement croire que l'Union Européenne doit percevoir le social comme une urgence à court terme, en raison de la crise économique actuelle, mais également sur le moyen et le long terme. Il lui faudra donc être à la hauteur des changements démographiques sans précédent afin de pouvoir conserver le niveau de vie et le bien-être des Européens.

En matière sociale, l'emploi doit être la principale priorité de l'UE qui se doit de soutenir les investissements et les emplois des travailleurs européens en agissant de manière commune et concertée avec les 27 Etats membres. Il faudra également continuer la coopération existante en matière de formation des ouvriers, employés, cadres, indépendants via le processus de Copenhague¹. Plus importants encore sont la formation et l'apprentissage des langues à destination des chômeurs, principalement des jeunes, un peu à l'image du Plan Marshall pour la Wallonie. Ces formations rendent les chômeurs plus qualifiés et plus motivés, donc plus « attractifs » pour des employeurs et des investisseurs potentiels.

¹ Depuis 2002, certains pays européens travaillent ensemble à l'élaboration d'actions et de politiques visant à améliorer la qualité de la formation à l'école, dans l'enseignement, sur le lieu de travail ou encore dans le cadre de cours particuliers.

Afin de lutter efficacement contre le dumping social, les délocalisations et les licenciements abusifs, l'Europe se doit de disposer d'un véritable Droit du Travail européen. Il ne s'agit en fait pas d'uniformiser les 27 Droits du Travail existant dans chaque pays mais bien de créer un cadre européen unique afin d'essayer d'enrayer dans un premier temps le mécanisme qui induit que des entreprises se « vendent au plus offrant », c'est-à-dire qu'elles s'implantent dans les pays de l'Union où les salariés disposent de moins de protection sociale. On constate d'ailleurs que des délocalisations ont souvent lieu, au sein de l'Europe, de sa partie occidentale vers sa partie orientale où le coût du travail est moindre. Dans un second temps, il s'agit de tenter de freiner les délocalisations de l'Europe vers les pays en voie de développement (en Asie notamment). Le but de la manœuvre n'est évidemment pas de décourager les investisseurs potentiels d'investir (ou de rester) dans tel ou tel pays mais bien d'éviter un nivellement par le bas des droits des travailleurs. Pour ce faire, différentes solutions sont envisageables : maintenir le délai de 7 ans pendant lequel une entreprise ayant perçu des aides à l'implantation doit s'engager à rester effectivement, appliquer les sanctions prévues dans le cas d'entreprises qui contreviennent aux directives européennes sur les restructurations, contribuer au renforcement de la Fondation de Dublin sur l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail, faire en sorte que les indemnités prévues dans le cas d'une délocalisation hors de l'UE concernent également les délocalisations au sein de l'UE, mettre en place un réseau européen d'inspection social ou en tout cas favoriser la coopération entre les services nationaux existant à ce sujet...

Le rôle de l'Europe est également de valoriser les services publics et de n'encourager la libéralisation que quand celle-ci peut être profitable au citoyen (comme la libéralisation du marché des télécommunications par exemple). Il s'agit donc de se situer entre le « tout-au-privé » et le « tout-à-l'Etat » et de ne présenter aucune offre de libéralisation en ce qui concerne les secteurs d'intérêt général, c'est-à-dire l'éducation, la culture, l'audiovisuel, la distribution de l'eau ou encore la Santé.

L'Union Européenne se doit également d'être le fer de lance de la lutte contre la pauvreté et la précarisation, notamment en lançant une coopération en ce qui concerne les revenus minimum et les pensions.

IV. LE DÉFI MILITAIRE ET SÉCURITAIRE

La sécurité européenne et les relations qu'elle entretient avec les autres États seront, à n'en pas douter, un enjeu de taille. Avec les guerres de Yougoslavie et de Géorgie, les attentats qui ont frappé certaines capitales européennes (Londres et Madrid notamment), la persistance de certains groupes terroristes indépendantistes (ETA, IRA, FLNC...) et l'augmentation de la criminalité organisée dans certains domaines (drogue, armes, prostitution, organes...), l'Europe a plus que jamais conscience qu'il lui faut assurer sa sécurité intérieure, ainsi que celle de ses voisins. Jusqu'à présent, l'Union Européenne ne possède pas une armée mais bien 27, étant donné que les prérogatives militaires restent dévolues aux États, dont un bon nombre adhère à l'Organisation du Traité d'Atlantique-Nord (OTAN). L'Europe doit, en matière militaire, continuer ses efforts en faveur de la paix mondiale. Les engagements récents, tels que l'assistance solidaire mutuelle à un pays de l'Union agressé militairement (ce qui est déjà le cas pour les pays membres de l'OTAN ou de l'OTSC par exemple), vont dans le sens d'une sécurité européenne commune. Une plus grande attention devra également être apportée à la coopération militaire et au niveau de l'échange de renseignements. L'idée d'une Défense européenne se posera d'ailleurs de plus en plus suivant l'évolution du système géopolitique international. Il reste cependant à en définir les modalités et son niveau de compétence.

La question d'une Défense européenne pose également la question de la diplomatie de l'UE. Force est de constater qu'aujourd'hui, il n'existe pas une seule diplomatie européenne. L'exemple récent de l'intervention militaire en Libye, à laquelle certains pays ont refusé de prendre part (comme l'Allemagne), pose non seulement la question de la nécessité d'établir des relations internationales communes avec le reste du monde et les autres organisations transnationales (Union Africaine, Union pour la Méditerranée, MERCOSUR, ASEAN...), mais également celle du rôle, bénéfique ou non, de l'OTAN. Il importe en tout cas que, dans l'avenir l'Union Européenne parle d'une seule voix en ce qui concerne sa diplomatie afin que celle-ci ne se réduise pas à un ensemble de principes larges et de facto inopérants. On peut d'ailleurs constater cela par rapport à la position plus qu'ambiguë que l'UE a envers la Turquie qui dispose, elle, d'une diplomatie énergique basée sur un multilatéralisme efficace dont l'UE pourrait d'ailleurs s'inspirer. L'Union Européenne représente en effet 27 États et 500 millions d'habitants, il n'est pas concevable que cette force économique et humaine ne puisse avoir un poids d'importance en matière de relations internationales. Il

faut souligner ici l'avancée que constitue le Traité de Lisbonne en la matière qui prévoit la création d'un Service Européen d'Action Extérieure et qui renforce les dispositions en matière de Politique Européenne de Sécurité et de Défense. Ce n'est qu'avec ce genre d'avancée que l'Europe pourra faire entendre sa voix dans le monde au niveau global et dans plusieurs dossiers spécifiques où elle a un rôle à jouer tel le dossier israélo-palestinien par exemple.

Enfin, l'Europe se doit, afin d'assurer sa propre sécurité mais également celle de ses voisins, de mener une lutte sans relâche contre toutes formes de terrorisme, d'extrémisme ou de criminalité organisée. Elle doit ainsi les combattre efficacement sur son territoire et créer également les conditions afin que celles-ci ne puissent apparaître : lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la ghettoïsation... Le partage de renseignements au niveau européen est, à ce titre, une priorité.

V. LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Le dernier grand défi européen est assurément le défi environnemental. L'effet de serre, le trou dans la couche d'ozone, la fonte des glaciers, le réchauffement climatique... l'Europe se doit d'être de plus en plus active sur ces terrains qui seront les grands enjeux de demain. Si l'Union s'engage sur bien des points, comme par exemple sur le changement climatique, elle doit également faire face à des problèmes encore plus concrets comme la pollution des sols, de l'eau, de l'air, la déforestation, les pesticides surpuissants utilisés en agriculture... A ce titre, les objectifs fixés pour 2020, à savoir la réduction de 20% d'émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de 20% d'énergies renouvelables, doivent devenir une priorité pour l'UE.

L'UE pourrait prendre, afin de réaliser cette priorité environnementale, diverses mesures et notamment une taxe pour les produits industriels provenant de pays ne respectant pas les accords internationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre. L'Europe peut également agir en soutenant activement la production d'énergies renouvelables, la lutte contre les appareils électriques « énergivores », l'isolation des maisons et des bâtiments, le financement des technologies « vertes »...

Quels défis pour l'Europe de demain ?

L'Europe peut, enfin, faire entendre davantage sa voix en la matière lors des grands sommets mondiaux consacrés au climat ou à la pollution et d'y promouvoir le développement durable et les emplois « verts ».

CONCLUSION

Le principal obstacle à la continuation de la construction de l'Union Européenne qui a pu être dégagé dans cette analyse est en fait son manque d'unité. Trop souvent encore les 27 États membres n'arrivent pas à parler d'une seule voix. Cela se remarque tout d'abord au niveau diplomatique, la récente affaire libyenne et avant cela la guerre en Irak prouvent suffisamment les écarts de point de vue entre pays membres. Cela se remarque aussi au niveau de l'intégration européenne et, à fortiori, au sujet de l'entrée de la Turquie dans l'espace européen. La question des frontières de l'Europe reste donc aussi un point sensible. Les réponses à la crise économique et aux défis sociaux marquent aussi des points de divergence profonds entre partisans de l'« austerité », incarnés par la Chancelière allemande Angela Merkel, et ceux de la « relance », incarnés désormais par le Président français François Hollande. Enfin, les différents pays européens ne parviennent que difficilement à trouver une position commune sur les matières environnementales. C'est donc cette absence d'unité qui « paralyse » quelque peu un développement optimal de l'UE et qui la « bloque » devant certains obstacles.

Or, ce sont des défis de taille qu'attend pourtant l'Union Européenne, défis qui se situent aussi bien à court terme qu'à long terme. L'UE, si elle veut devenir un outil indispensable et important dans la vie du citoyen, se doit avant tout de se faire apprécier justement de celui-ci en se donnant une image d'efficacité et de protection : efficacité dans son fonctionnement interne et protection face aux différentes menaces de taille qui « pèsent » sur les citoyens d'Europe : crise économique, crise sociale, insécurité, pollution...

Faisant cela, l'Union Européenne gagnera davantage de place dans le concert des nations. Une Europe forte et unifiée, appuyée par des institutions et une administration qui fonctionnent correctement, devient indispensable à un moment où l'on voit émerger un monde de plus en plus multipolaire. En effet, l'hégémonie des États-Unis, qui a commencé dès l'effondrement de l'Union Soviétique, commence aujourd'hui à être disputée par de nouvelles puissances montantes (Chine, Inde, Brésil...) ou le retour d'anciennes puissances (telle la Russie). L'Europe a donc un rôle propre à jouer à un moment où certaines cartes géopolitiques et géostratégiques commencent à être redistribuées. Enfin, l'Europe, mieux que quiconque, peut user de son influence afin de mettre en avant ses idéaux au niveau mondial : l'attachement à la démocratie et le respect des droits humains notamment.

Auteur : Julien Milquet
Novembre 2012

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

info@cpcp.be